

VAUGRENIER : BILAN PROVISOIRE DES CAMPAGNES DE FOUILLES 1994-1996

*Pascal ARNAUD**

Le site de Vaugrenier n'est pas un nouveau venu sur la scène de l'archéologie régionale. Il a déjà été l'objet de plusieurs campagnes de fouilles depuis le début des années 1960. Celles qu'avait entreprises alors J. Clergues, avec un souci peu marqué de rigueur stratigraphique, n'ont malheureusement donné lieu qu'à des publications extrêmement allusives¹, et surtout atrocement confuses ou contradictoires, quand elles ne sont pas suspectes d'avoir été intentionnellement mensongères. Les rapports remis à l'issue de ces opérations n'apportent rien de plus. Les plans sont faux, les échelles rarement respectées, les coupes manipulées pour donner l'impression de stratigraphies impressionnantes, les indications de provenance du matériel contradictoires, et la tendance à rechercher le sensationnel systématique... Le matériel céramique tiré de ces fouilles n'ayant jamais été publié – et semblant aujourd'hui irrémédiablement perdu –, il était donc extrêmement difficile de se faire une idée réelle de la nature du site, de son plan, et même de sa chronologie qui pouvait s'étendre de la période "gréco-ligure" – nous dirions aujourd'hui hellénistique – à l'époque romaine tardive. Du moins l'existence d'un site assez étendu était-elle avérée.

Les sondages pratiqués ultérieurement par J. Ducat au sud-ouest de l'étang, sur une partie du site désignée par Clergues du nom de "maison gréco-ligure" (fig. 1, n° 1), qui avait livré des tessons inscrits de caractères grecs, ne devaient pas apporter d'information nouvelle : les fondations étaient seules conservées dans les niveaux fouillés, en l'absence de tout matériel datant. Une dizaine d'années plus tard, G. Rogers et A. Olivier² reconnaissaient au nord de l'étang un temple incrit dans une cour limitée par un triportique de plus de 40 m de côté, ouvert à l'est sur la mer et érigé sur une esplanade artificielle, et prolongé à l'ouest par une salle axiale (fig. 1, n° 3 ; fig. 4). Il demeurait néanmoins très difficile de se faire une idée de la nature d'un site dont les auteurs de cette belle publication soulignaient encore l'étendue.

Tel était dans ses grandes lignes l'état de nos connaissances lorsqu'en 1994, le Laboratoire d'Archéologie de l'Université de Nice en reprit l'étude. Les prospections de surface et l'enquête orale³, ont rapidement révélé

un site très vaste dont le noyau principal semble mesurer environ 5 ha, mais qui comprend, sur l'ensemble de la surface du Parc Départemental, plusieurs autres ensembles (fig. 1, n° 1, 8, 9, 10), dont le plus important, probablement constitué d'une ou plusieurs *villae rusticae*, ne paraît pas inférieur à 3 hectares. L'ensemble du matériel recueilli témoignait sur l'ensemble de ces gisements d'une occupation étrangement limitée dans le temps, qui, à l'exception de rarissimes fragments de céramique sigillée claire, plus tardive, tous issus d'un même secteur (fig. 1, n° 10), livrait une écrasante majorité de céramiques julio-claudiennes. La fouille, tout en attestant une fréquentation plus ou moins intense du site avant et après cette période, allait confirmer les données de la prospection et révéler un site important, mais d'une durée de vie très brève (moins d'un siècle).

1) LE SANCTUAIRE MASSALIÈTE HELLÉNISTIQUE.

A l'époque où J. Clergues conduisait et publiait ses fouilles, le sanctuaire massaliète voué au culte du dieu Aristée, à l'Acapte sur la presqu'île de Giens, près d'Olbia, n'était pas encore connu. Clergues avait découvert, sur le site de la "maison gréco-ligure" (fig. n°1, n° 1), environ 60 tessons inscrits, gravés à la pointe sèche, associés à des monnaies massaliètes et romaines républicaines. L'ensemble de ces découvertes, et celle de céramiques modelées, alors réputées "ligures" (alors qu'elles étaient encore produites au I^{er} s. de l'ère chrétienne), avait conduit à parler de maison "gréco-ligure". La reprise des fouilles anciennes n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux : J. Ducat n'avait rencontré, à l'ouest, que des constructions (sans doute des maisons) réduites à des fondations, et indatables en l'absence de tout matériel. Quant à nos propres investigations, si elles ont permis de compléter le plan du secteur (fig. 2), elles n'ont pas été plus heureuses que celles de J. Ducat, à l'exception de la découverte de deux fragments supplémentaires là même où J. Clergues avait trouvé les précédents.

Néanmoins, de l'étude des vestiges conservés et des données transmises par J. Clergues, on peut tirer quelques informations. On peut en effet tenir aujourd'hui pour certain que ces tessons n'ont pas été retrouvés à leur placeo-

* Professeur d'Archéologie et d'Histoire romaine à l'Université de Nice. Institut Universitaire de France

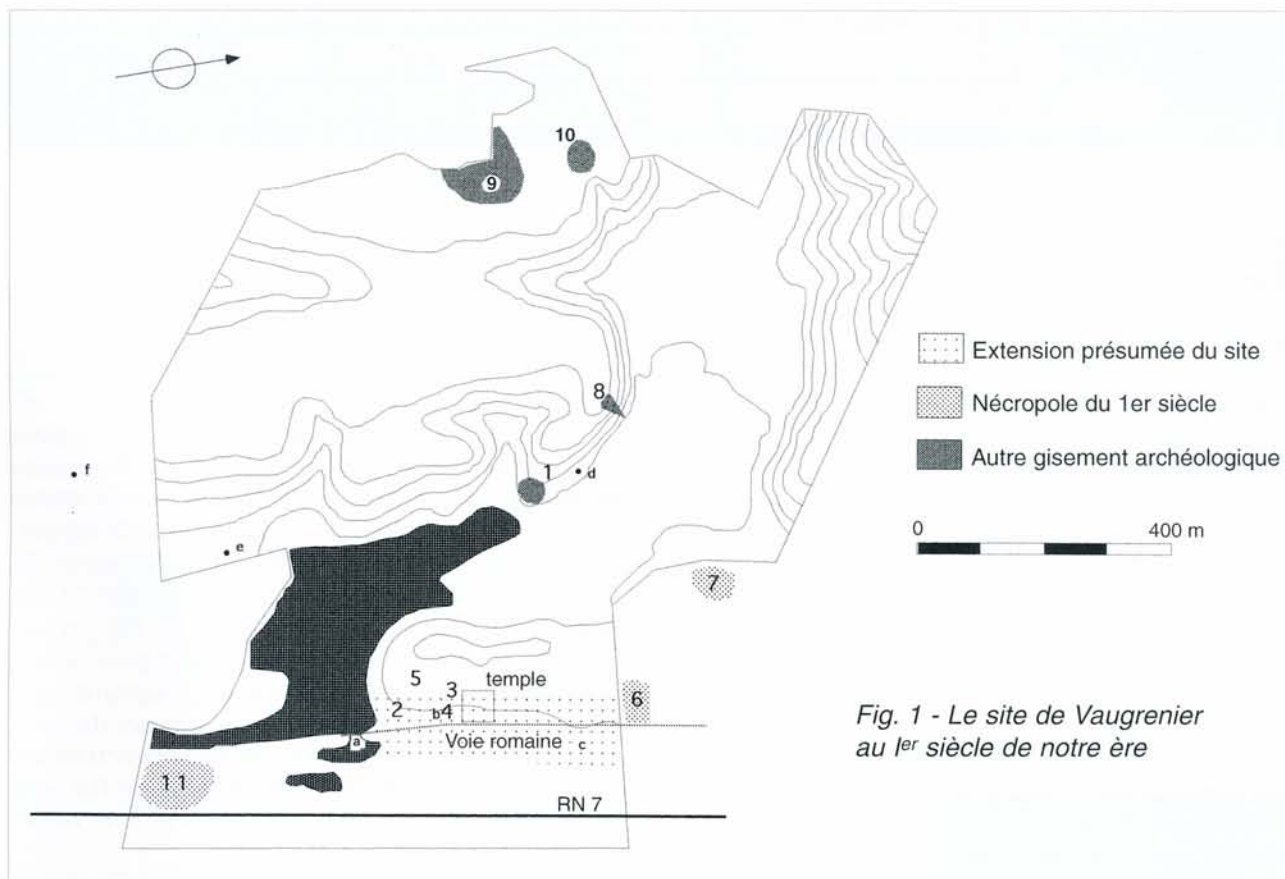


Fig. 1 - Le site de Vaugrenier au 1^{er} siècle de notre ère

d'origine, mais dans un remblai. Il est possible de l'inférer aussi bien du parallèle avec l'Acapte que des conditions de la découverte. Tout d'abord, on constate que les textes grecs ont été gravés avant la fragmentation des pièces, sur des vases complets. Nous ne sommes donc pas en présence d'*ostraka*, ou de tessons réemployés comme support d'écriture, mais bien de fragments d'inscriptions qui se développaient sur toute la circonférence des coupes, et qui faisaient corps avec l'objet. Cette situation nous ramène au fonctionnement du sanctuaire d'Aristée⁴ : du haut d'un monticule situé à proximité d'un espace lagunaire, le fidèle brisait la coupe pour la consacrer au dieu, après y avoir inscrit une dédicace, souvent en vers. Or, Clergues soulignait que les noms propres ou éléments de formules votives que l'on pouvait y lire étaient "très incomplets". C'est bien le signe que nous sommes là en présence d'un dépôt secondaire, déplacé de son lieu d'origine, et, pour cette raison sans doute, mêlé à de la céramique modelée et à du matériel amphorique.

A l'Acapte, il semble qu'une offrande monétaire ait normalement accompagné celle des coupes inscrites, à moins qu'elle n'ait constitué une alternative à cette dernière. Or c'est exactement le cas ici, puisque, grâce à une information que nous a aimablement transmise G.B. Rogers qui la tenait de J. Clergues, les

tessons inscrits étaient associés à un lot de 32 monnaies de bronze massaliètes "au taureau", et à quelques monnaies d'argent républicaines, le long du mur est de la "case" nord (fig.2).

Cet ensemble de découvertes ne révèle certainement pas l'emplacement de leur gisement originel. La stratigraphie affichée par Clergues⁵ et représentée en coupe dans le seul sens sud-nord ne rend pas compte de la réalité du terrain, caractérisé par une très forte pente : le prétendu "sol" graveleux sur lequel ont été retrouvées les monnaies est en fait le sol géologique. A l'ouest, du côté de l'amont, il est au même niveau que l'arase du mur ouest. Le mur nord est en revanche un mur de soutènement dont l'élévation correspond au sous-sol du bâtiment. Nous devons à la courtoisie de G.B. Rogers de nous avoir remis un relevé de sa main à l'échelle 1/10 de cet ensemble de structures. Il a pu recueillir de la bouche même de Clergues les informations relatives à la provenance des découvertes, qu'il a pu faire figurer sur le plan. Il s'avère que la majorité des tessons inscrits a été découverte avec les monnaies pré-augustéennes le long du mur sud. Un autre lot de monnaies ("bronzes, grands et moyens, de Claude I, Vespasien, Domitien"⁶) était réparti en deux trouvailles, l'une le long du mur ouest, l'autre sous le mur venu relier les deux cases. Une information orale de M.

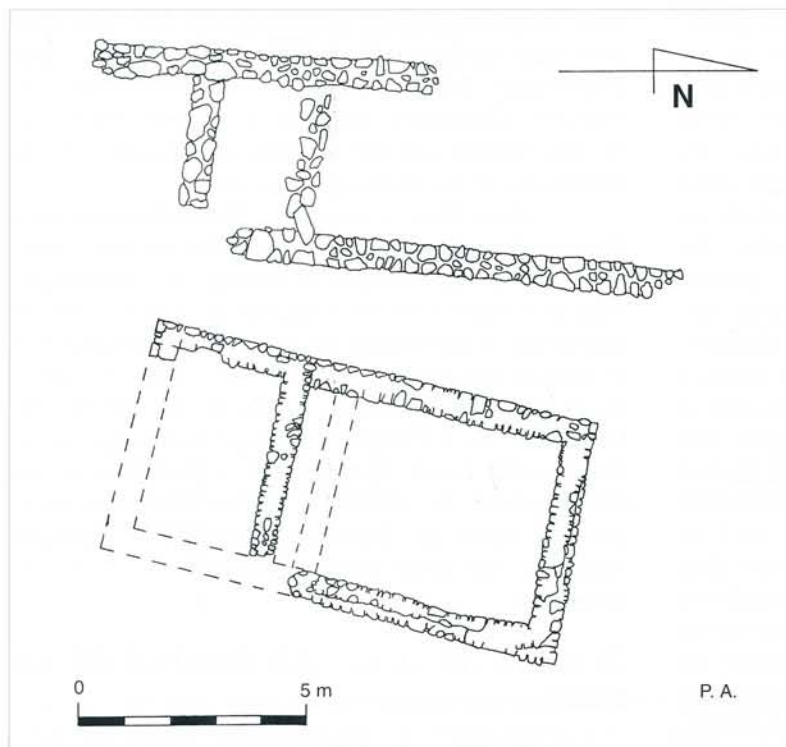


Fig. 2 - Plan des vestiges du secteur 1.

Goffi, qui avait participé à la fouille, permet de localiser la découverte des pièces d'armement dans la partie est de la case sud. Le profil du sol naturel de ce secteur et la carte des découvertes imposent dès lors quatre conclusions :

a) Si les deux "cases" sont indatables, l'étude des maçonneries fait clairement apparaître une réfection générale des murs, à laquelle se rattache l'état du mur est qui a retenu le remblai de terre jaunâtre où se trouvait le matériel lié au fonctionnement du sanctuaire. Cet état est celui qui a réuni en une seule structure les deux unités jusque là séparées par un caniveau. Or, la présence sous ce mur, au niveau du caniveau, de monnaies datant au plus tôt de l'époque de Claude (nous ignorons lesquelles, des monnaies de Claude, Vespasien et Domitien y ont été découvertes) permet d'assigner sans le moindre doute cette restructuration au plus tôt au milieu du I^{er} s., voire à la fin de ce siècle ou au début du suivant. Il est dès lors certain que le matériel tiré du sanctuaire n'est pas là à sa place, et qu'il est là en position "secondaire", pour employer le jargon des archéologues.

b) Comme c'est le cas à l'amont, tous les niveaux anthropisés dont provient ce matériel se situaient au-dessous du niveau des sols d'occupation.

c) La stratigraphie publiée par Clergues⁷, compte tenu des hauteurs évoquées, ne peut s'entendre que d'une étroite bande de

moins d'1 m le long du mur de soutènement destiné à contenir la colline à l'aval, et sur lequel s'élevait la façade de la maison, et non de l'intégralité de l'ensemble fouillé.

d) A moins de supposer des sols d'habitat en très forte pente ce qui avait déjà choqué Clergues, cette stratigraphie doit être considérée comme un remblai volontaire aménagé entre le mur de soutènement et la pente naturelle du mamelon, au moins pour la couche de terre jaunâtre. Les couches supérieures ont sans doute été en bonne partie constituées après la destruction des structures, par colluvionnement de sols déjà lessivés à partir des niveaux archéologiques situés en amont. Grâce au témoignage d'anciens participants aux fouilles de J. Clergues, nous avons pu savoir que les tessons inscrits avaient tous été découverts le long du mur de soutènement qui est venu chemiser le monticule et sur

lequel furent construites les maisons, qui sont en fait d'époque romaine. L'ensemble de ce matériel n'a donc pas été trouvé en place, mais provient nécessairement d'un remblai constitué ultérieurement à partir d'un épandage de matériel originellement situé au pied du mamelon.

Le lieu exact de provenance de l'épandage de matériel qui devrait constituer la seule trace visible de ce sanctuaire demeure donc malheureusement inconnu. La réutilisation de ces niveaux dans des remblais d'époque romaine, comme l'indiquent les mortiers de chaux et les *tegulae* en emploi dans les murs, laisse assez peu d'espoir de mettre un jour la main sur ce matériel en place. Il est néanmoins possible de se faire quelque idée de son origine. La terre jaune, sableuse, mêlée de galets, qui accompagnait ce matériel se trouve en effet à hauteur de la base du mur de soutènement derrière lequel il a été découvert ; elle ne se rencontre que dans ce secteur. Il est dès lors probable que ces tessons ont été extraits au pied du mamelon, au nord ou à l'est de celui-ci. Un sondage pratiqué au nord n'a révélé qu'un chemin caladé moderne représenté sur la carte des frontières de 1778. L'importance de la couverture végétale n'a pas permis d'explorer le côté est, mais il y a gros à parier, sur la foi des altimétries, que tout le pied du mamelon a été surcreusé et que les chances de retrouver jamais, fût-ce partiellement, ce gisement, apparaissent bien faibles.

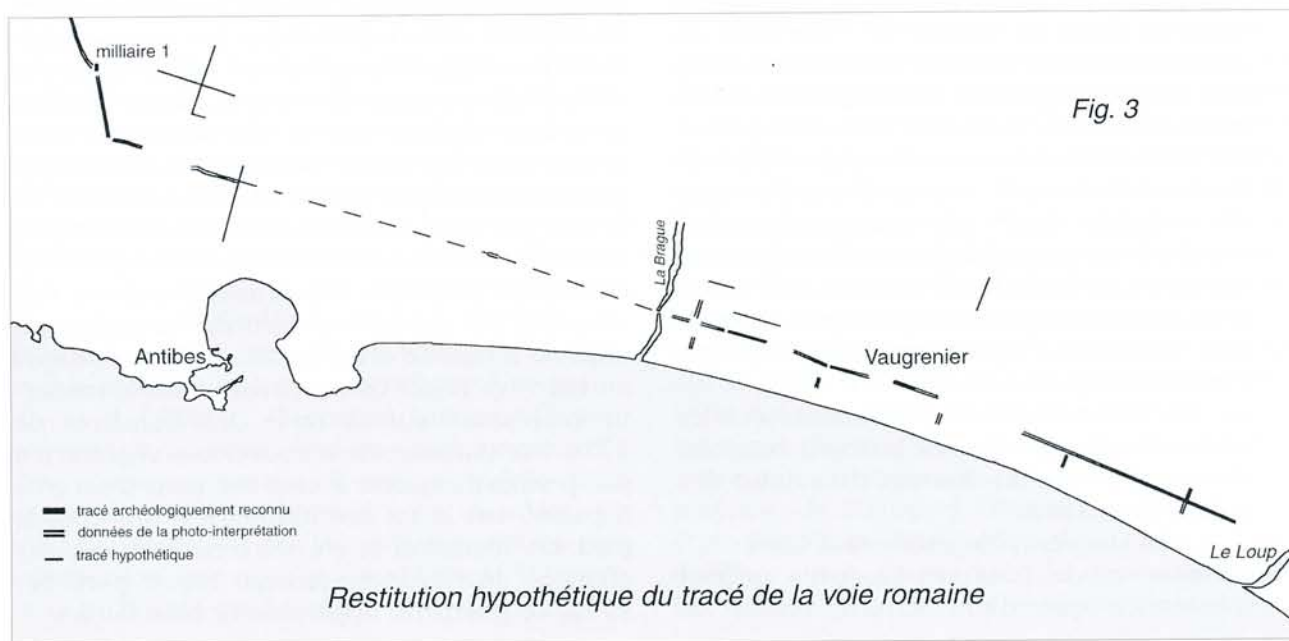
La présence dans ce secteur d'un sanctuaire analogue à celui du dieu Aristée, à l'Acapte, apparaît en tout cas extrêmement probable. La parenté de l'implantation des deux sites ne peut manquer de frapper. Dans les deux cas, on trouve en effet un sanctuaire situé à plusieurs kilomètres de la ville, qui associe un petit escarpement à un espace lagunaire. Sa chronologie semble pour l'essentiel la même, quoiqu'il ne survive apparemment pas ici, comme à l'Acapte, durant le Haut-Empire. Dans l'état de notre documentation, et jusqu'à plus ample informé, les vases reconnus par J. Clergues comme "apuliens" sont en fait des formes campaniennes A à décors peints blancs internes, datables entre 175 et 25 av. notre ère, et non du III^e s., comme il le pensait⁸, et il ne semble pas raisonnable de faire remonter plus haut ce sanctuaire. Les monnaies massaliètes s'inscrivent également dans une fourchette chronologique qui couvre la seconde moitié du II^e s. et le milieu du I^{er} s., en fait jusqu'au siège et à la prise de Marseille en 49⁹. Le parallèle avec le sanctuaire d'Aristée inciterait à placer son fonctionnement principalement au I^{er} s. L'absence, dans le lot, des monnaies d'Antibes, dont la production, en grandes séries, débute probablement en 43, paraît dater l'arrêt du sanctuaire au plus tard aux environs de la mort de César (en fait probablement à la prise de Marseille). Les variations pondérales, désormais bien connues, de ces monnaies, devraient permettre une meilleure approche de la chronologie de ce dépôt. Un contrôle dans le médaillier du Musée du Bastion, où ces monnaies étaient conservées il y a une vingtaine d'années, devrait permettre une datation plus fine des monnaies républicaines. A s'en tenir aux illustrations transmises par Clergues¹⁰, le

seul denier reproduit paraît devoir être identifié avec une émission frappée en 62 av. J.-C. par Cornelius Faustus Sylla en l'honneur de Pompée (Carwford, 426/3). Il semble donc que ce sanctuaire ait été fréquenté jusque vers le milieu du I^{er} s., mais pas au-delà.

Il est donc à peu près établi qu'existait à Vaugrenier un sanctuaire non bâti en tout comparable au sanctuaire d'Aristée et contemporain de celui-ci, et étroitement lié à la tutelle de Marseille. L'extension de l'autorité massaliète à la bande côtière après 154 en avait certainement rendu possible la création. La défaite de Marseille et l'indépendance d'Antipolis semblent avoir assez exactement coïncidé avec sa désaffection. Le mamelon fut en effet très rapidement réoccupé à des fins d'habitat à l'époque romaine, au plus tard au début du I^{er} s. de notre ère.

2) 13-12 AV. J.-C. : LE TEMPLE ET LA VOIE.

Les données tirées des fouilles de G.B. Rogers et A. Olivier avaient invité à reconnaître dans les vestiges les plus remarquables conservés dans le parc un vaste complexe cultuel d'époque romaine (fig. 4). Cette interprétation a été contestée ; il n'en reste pas moins qu'en dépit des importantes destructions occasionnées par l'utilisation du site comme ferme et comme tuilerie-briquetterie, puis comme carrière en 1934, ainsi que des nombreuses incertitudes qui subsistent dans la restitution des élévations, l'interprétation du plan et des grandes lignes du dispositif reconnu par ces auteurs ne laisse guère de doutes sur la nature du monument et confirme l'analyse de G.B. Rogers et A. Olivier.



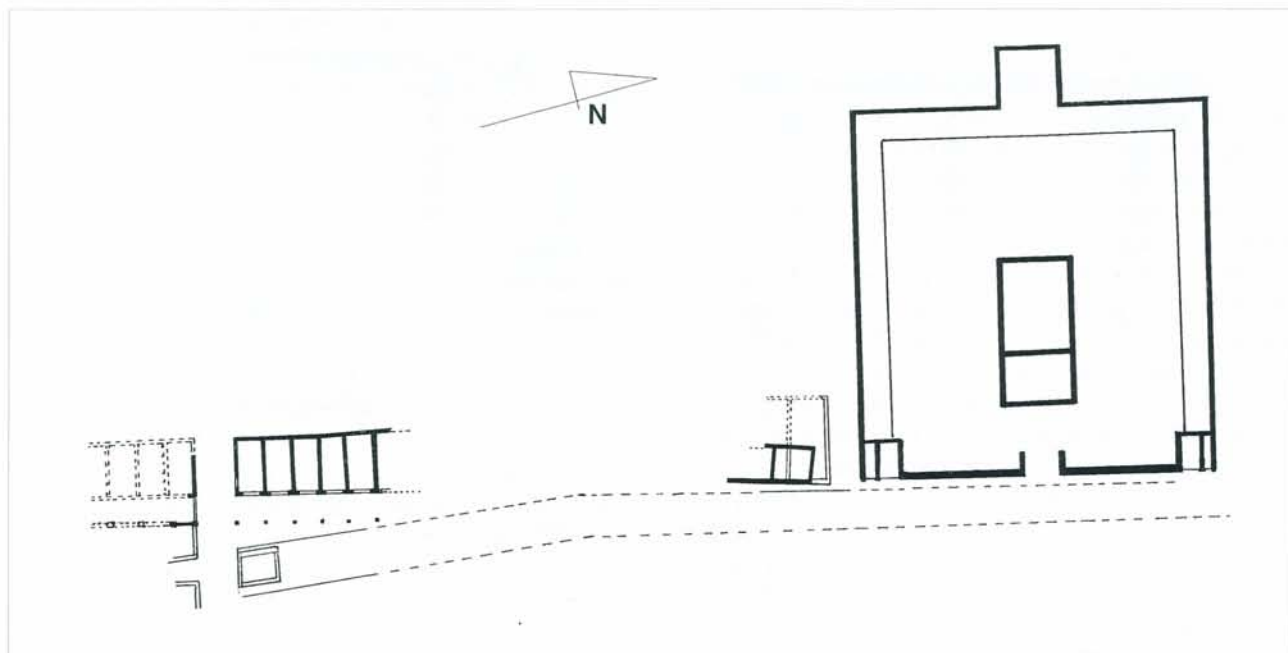


Fig. 4 - Plan des vestiges archéologiquement reconnus du village julio-claudien de Vaugrenier. En pointillés, les tracés hypothétiques ; en traits pleins, les vestiges vers 50 de notre ère ; en blanc, les constructions postérieures. Les découvertes de juillet 1997 sont implantées de façon approximative.

On est en présence d'un monument public de petit appareil régulier réalisé en pierre locale. Il se caractérise par une cour de plan carré, de 60 m de côté, en partie excavée dans la colline, en partie établie sur un remblai retenu par un vaste mur à gradins. Ouverte à l'est vers la mer sur ce mur de soutènement, la cour était fermée des trois autres côtés par trois portiques, auxquels on pouvait accéder depuis la plaine par des escaliers latéraux symétriques, flanqués d'un local quadrangulaire, et dont nous avons pu retrouver l'emprise en 1996, au sud du monument. Au centre, une volée d'escaliers monumentale conduisait à l'esplanade. Au centre du portique ouest se trouvait une vaste salle axiale rectangulaire, large de près de 9 m, au sol de mosaïque. Au centre de la place, les fondations mises au jour permettent de reconnaître la trace d'un temple, prostyle ou pseudo-périptère, normalement orienté à l'est, et de son *podium*.

De sa décoration, on ignore à peu près tout. La terre cuite semble y avoir tenu une grande place. Les fouilles anciennes avaient révélé des colonnes de brique et quelques fragments de stuc. Un fragment d'acrotère en argile a été exhumé en 1996 dans le remblai moderne qui séparait le seuil de l'accès sud-est de l'alandier du four moderne qui occupait l'emplacement de l'ancienne cage d'escalier. La fouille, en 1995-1996, de l'angle sud-ouest des portiques a révélé sur une hauteur de près de 75 cm, une haute plinthe blanche d'enduit

très soigné de poudre de marbre, formant un ressaut de 5 cm par rapport à la partie supérieure du mur, qui a entièrement disparu. En 1995, un fragment de plaque de marbre veiné gris portant la trace du jambage oblique d'une lettre de grandes dimensions (au moins 20 cm. de haut) qui pourrait être un V, un A ou un M a été découvert dans les boutiques situées 150 m plus au sud. Il s'agit sans aucun doute d'un fragment de la dédicace d'un monument, public ou privé, qui pourrait être celui-ci, dont nous ne doutons pas qu'il fût un temple.

La date de sa construction a été établie avec un bon degré de certitude entre 15 et 10 av. notre ère¹¹. Il semble bien que ce temple soit sorti de terre *ex nihilo*. Il procède néanmoins d'un projet complexe d'aménagement, lié à la création de ce qui paraît être, au moins dans ce secteur, une voie romaine plutôt qu'une rue. Sa largeur totale, supérieure à 4 m devant le temple, n'a pu être mesurée, car la voie est en partie recouverte par la piste moderne qui en pérennise le tracé, mais, à en juger par l'emplacement du bombement central qui la caractérise à l'instar des autres voies romaines, il semble qu'elle devait avoisiner 6 m (évaluation confirmée en 1997), et qu'elle était, au moins dans cette partie du site, bordée de trottoirs dont seule subsiste la trace en négatif. Comme il est normal pour l'immense majorité des voies romaines lorsqu'elles ne traversent pas une ville, elle n'est pas dallée, mais réalisée à partir d'un mélange compacté de terre et de galets

que les anciens Romains désignaient communément du nom de *glarea*.

Au terme de la campagne 1997, il semble possible d'inférer que son axe (9° est), quoique grossièrement rectiligne, s'infléchissait de 6° environ pour se rapprocher du nord vrai. Il s'agissait sans doute de longer l'étang (alors visiblement moins étendu) au plus près, sans modification radicale de l'orientation d'une voie dont les nécropoles du Haut-Empire, les vestiges de ponts anciens et la photo-interprétation suggèrent le tracé (fig. n° 1, n° 6, 11, b et c), globalement rectiligne entre le Loup et La Brague. Il semble possible d'en suivre le cheminement de la Cagne jusqu'à proximité du milliaire n°1 de la *via Aurelia*, au carrefour des Autrichiens (fig. 3). Le tracé et la chronologie de la création de ce tronçon de voie, qui paraît avoir été délaissé vers la fin du II^e s. de notre ère au profit d'un itinéraire plus proche de celui de l'actuelle RN 7, incitent à y reconnaître un tronçon de l'*Aurelia*.

La construction de cette chaussée a en effet débuté alors que les travaux du temple étaient déjà engagés, car elle est en partie fondée sur des aires de gâchage de mortier et des remblais qui contiennent des moellons de rebut, mais celui-ci ne fut achevé qu'après elle, comme en témoigne la nécessité d'exhausser les seuils d'accès aux escaliers latéraux, pour les remettre au niveau de la voie. La chronologie de la construction du temple montre que la voie a donc été mise en place en même temps que la *via Julia Augusta*, dont les milliaires datent de 13 av. J.-C., et qu'elle pourrait avoir prolongé. Le lien organique entre ce temple monumental et la voie, réalisés d'un seul jet, suggère en tout cas l'importance de la voie et rapporterait le site de Vaugrenier à une série abondante d'agglomérations secondaires de bord de voie, qui se sont développées autour d'un sanctuaire.

3) L'AGGLOMÉRATION SECONDAIRE JULIO-CLAUDIENNE ET LES AXES DE SON URBANISME.

A partir de 10 avant notre ère, s'est développée autour de la voie et du temple une sorte de village-rue, long d'un peu plus de 400 m et large de 100 m environ. Il paraît avoir atteint son développement maximal sous les règnes de Tibère, de Caligula et de Claude, soit, en gros, entre 15 et 50.

Dans l'état de nos connaissances, l'extension des vestiges à l'ouest de la voie semble en effet être restée très limitée. La fouille, en 1997, d'un ensemble de murs (fig. 1, n° 5) à proximité du sommet de la colline n'a pas seu-

lement montré qu'il s'agissait d'un cabanon moderne ; elle a aussi permis de confirmer ce qu'avaient suggéré les sondages ouverts en 1995 et 1996 en limite ouest de l'enceinte du temple, à savoir que le sol naturel affleure à peu près partout, et que toute trace de matériel antique est absente au-delà du mur occidental de l'enceinte, qui semble avoir matérialisé la limite occidentale de l'urbanisme continu. A l'ouest, l'extension maximale du site ne semble pas excéder 30 à 40 m.

La limite nord de l'urbanisation est également assez clairement établie. Elle coïncide peu ou prou avec les limites du Parc : on trouve en effet des traces de bâti et des niveaux archéologiques sous la Maison du gardien et sous les jeux d'enfants qui lui font face, sous lesquels les niveaux archéologiques ont été reconnus à l'occasion de la plantation d'arbres à environ 1,30 m sous le niveau du sol moderne, toute la zone ayant été l'objet de recharges importantes de terre en vue de sa mise en culture à l'époque moderne. En revanche, les travaux de fondation de la maison située immédiatement au nord du Parc avaient livré les deux urnes ovalaires en pierre contenant des urnes cinéraires en verre publiées par Clergues et exposées aujourd'hui au Musée du Bastion à Antibes. Clergues affirme avoir trouvé dans l'une d'elles un "grand bronze de Dioclétien"¹². C'est très douteux. Comme nous l'ont confirmé les habitants actuels de la maison, témoins oculaires de la découverte, Clergues n'a pas exhumé lui-même ces pièces, qui lui ont été remises par les propriétaires (autres temps, autres mœurs...), après avoir été retirées et ouvertes par les ouvriers ; il n'était donc pas en situation d'en garantir le contenu. Or, aussi bien le rite funéraire (la crémation) que, surtout, la typologie des urnes en verre nous orientent vers le I^{er} s. de notre ère. La monnaie de Dioclétien a sans doute été ramassée à proximité et présentée à Clergues avec le reste du matériel. Les trouvailles monétaires de la fin du III^e s. et du IV^e s. de notre ère ne sont en effet pas rares sur le site, comme on le verra. L'une des nécropoles de l'agglomération se trouvait donc dans ce secteur, et était assez logiquement située le long de la voie (fig. 1, n° 6). Elle garantit l'absence d'urbanisme contemporain dans ce secteur.

Au sud, l'extension de l'urbanisme est mal connue. Il s'étendait au moins jusqu'à l'étang dans ses limites actuelles. J. Clergues affirme avoir découvert des tombes du I^{er} s. de notre ère à l'extrémité sud-est de l'étang (fig. 1, n° 11). On serait là indubitablement à l'extérieur de l'agglomération. Au sud de la petite langue secondaire de l'étang, le talus de galets

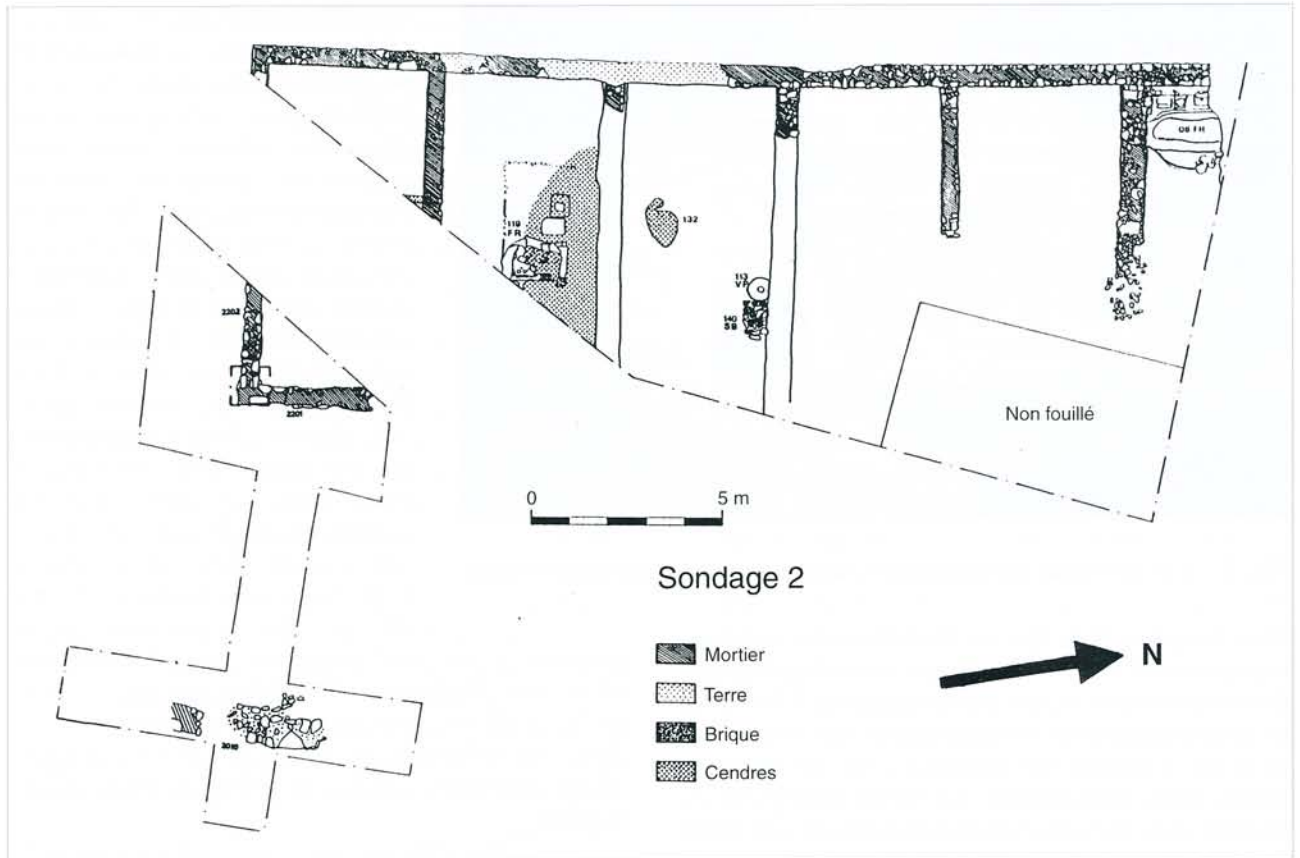


Fig. 5 - Plan des vestiges du secteur 2 (état des connaissances en 1996).

Fig. 6 - Plan des vestiges du secteur 4.

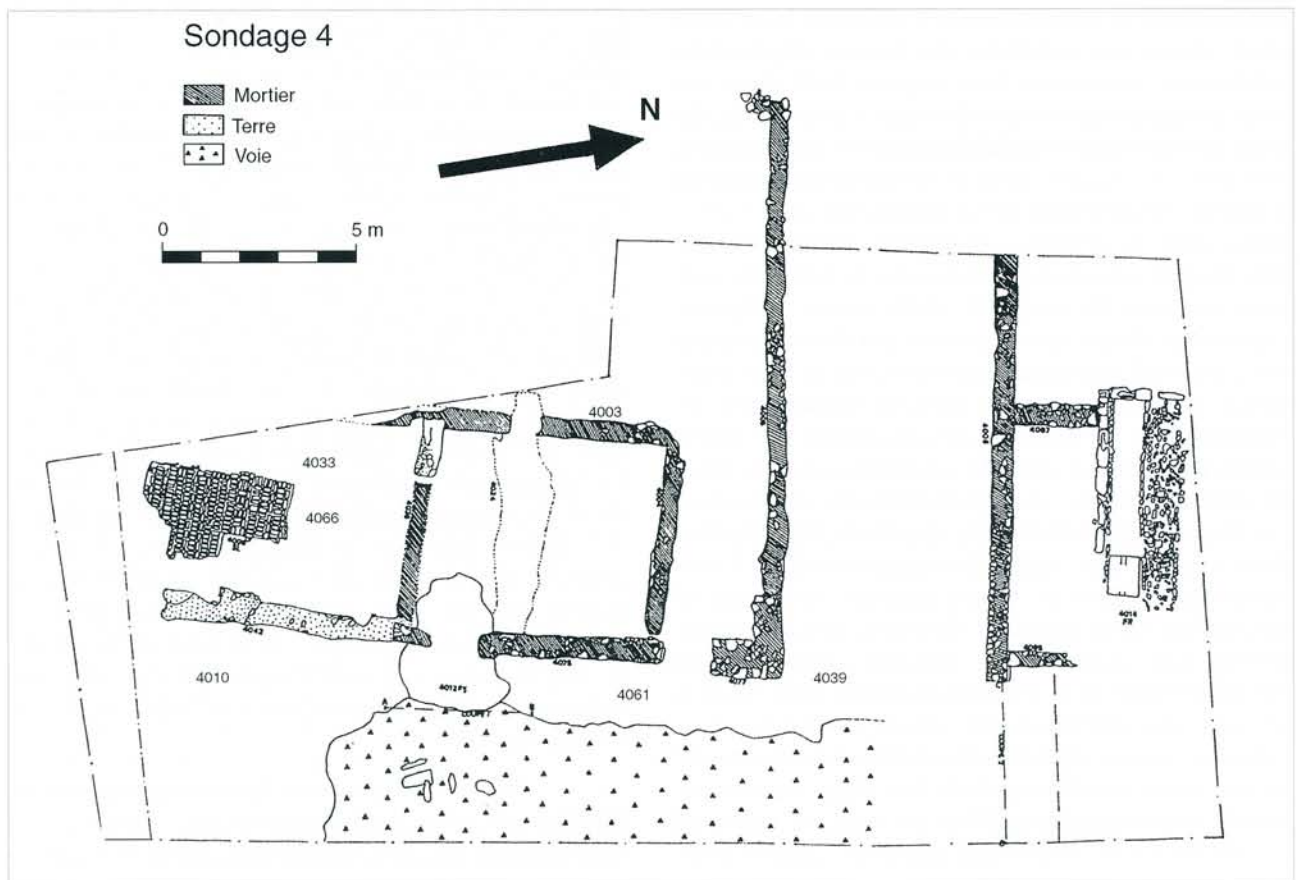




Fig. 7 - Vue générale du sondage 4 ; à droite, la voie romaine (P. Arnaud).

déjà en place à la fin du 3^e millénaire, archéologiquement stérile, confirme cette impression. Des murs du 1^{er} s. ont été détruits en 1995 sous la petite langue de l'étang (fig. 1, a) : construction ou passage de la voie, c'est ce qu'il est impossible désormais de déterminer. Il ne semble pas en tout cas que le bâti se soit développé beaucoup plus au sud que ce point.

On ignore malheureusement à peu près tout de l'extension des constructions à l'est de la voie (en direction de la mer). Un sondage exploratoire pratiqué en 1995, 50 m à l'est du temple, sensiblement dans l'axe du mur périmétral sud, a montré qu'à 1 m sous le sol, on reste dans un contexte de terres rapportées modernes, alors que l'on devrait être dans les sables marins qui caractérisent l'ensemble. La zone a donc vraisemblablement été surcreusée, soit dès l'Antiquité, pour rechercher les marnes à galets, seules propres à supporter des fondations, soit à l'époque moderne, pour détruire des vestiges incompatibles avec la mise en culture intense du site. M. Goffi nous a signalé l'existence d'une mosaïque à l'est du tracé de la voie, à mi-chemin des secteurs 2 et 4. Son existence paraît confirmée par la découverte de nombreuses tesselles dans la fouille de 1997, assez proche du lieu de provenance qui nous avait été indiqué. A l'emplacement de l'actuel parking de la maison du gardien, des fouilles dont toute trace écrite (y compris celles d'une autorisation qui ne paraît jamais avoir été ni demandée ni accordée) a disparu, ont été pratiquées au début des années 1980. Nous accueillerions très volontiers toute information relative au résultat de cette opération. Les coupes encore visibles montrent des traces de murs, et la tradition orale fait état de la présence d'inhumations. Plus au sud, le matériel de surface est abondant jusqu'au grand par-

king. Mais au-delà de celui-ci ? "A l'extrême est du domaine et se prolongeant dans des propriétés", J. Clergues avait découvert diverses structures (cuves en béton de tuileau, canalisations, sols bétonnés, murs...). Son plan, pour rudimentaire qu'il soit, n'indique malheureusement pas l'emplacement de ces sondages (ni celui de plusieurs autres, dont il est pourtant certain qu'ils ont existé). Nos prospections de surface nous incitent à reconnaître ce site dans un abondant épandage de matériel visible dans la pinède à l'est du grand parking. A l'est de la voie, quoique nous

n'ayons à ce jour reconnu en plan aucune structure, l'existence d'un bâti sur une largeur de 50 à 60 m au moins est donc probable. Au-delà, les sablières du début du siècle, aujourd'hui comblées, nous ont privés de toute information.

C'est donc un site à peu près continu de 4 à 5 ha au moins, dont un peu moins de 4 500 m² seulement ont fait l'objet d'une réelle exploration archéologique, totale ou partielle, mais suffisante pour déboucher sur un plan et une proposition de datation. En réalité, seul le quart sud-ouest du village est à peu près connu (fig. 4), et bien des incertitudes subsistent quant à l'urbanisation d'un site dont le sous-sol posait de nombreux problèmes aux aménageurs potentiels : à l'ouest, la forte déclivité des marnes quaternaires imposait d'excaver la pente à l'amont, tâche ingrate eu égard à leur caractère très compact, et de la remblayer à l'aval. Nous avons reconnu ce dispositif dans tous les secteurs fouillés. Dans la plaine et à l'est d'une ligne de rivage holocène dont la voie suit *grosso modo* le tracé, en dépit de la platitude de la surface du sol moderne et des niveaux de sables marins sous-jacents, la déclivité des marnes reste très forte, contraignant les bâtisseurs à adopter l'une ou l'autre de ces trois solutions : remplacer une partie au moins du sable par un comblement de marnes (comme à l'est de la voie dans le sondage 1997), descendre les fondations jusqu'à des profondeurs pouvant atteindre 1,5 m (cas de la totalité des façades sur voie fouillées à ce jour), ou excaver le sable et adopter un urbanisme en terrasses.

Notre connaissance du site est également limitée par l'état très dégradé des vestiges, qui ont été très tôt, dès l'Antiquité, pillés et utilisés

comme carrière de matériaux, avant d'être arasés pour leur mise en culture lorsqu'ils n'ont pas été remblayés à cet effet. Le secteur 2 nous en donne une assez bonne illustration : les parties ouest, situées vers l'amont, ont été remblayées, et l'élévation des murs peut y dépasser 1 m. Des façades orientales, seul subsiste, arasé au niveau du seuil, l'angle sud-est. Au-delà, toute trace des murs a disparu, et seule reste visible la tranchée de récupération, qui en matérialise en négatif le tracé (fig. 7). Dans le secteur 4, le mur de façade sur voie a ainsi été récupéré sur près de 1,5 m d'épaisseur, tant et si bien que seul en subsiste parfois (mais pas toujours) l'assise, voire la semelle, de fondation. Les sols n'ont généralement pas subi un sort beaucoup plus heureux : toujours dans le secteur 4, seul subsiste le fond des fosses-dépotoirs creusées dans des sols qui ont disparu. Enfin, de nombreuses perturbations — certaines dues aux travaux de J. Clergues — nous privent des liens entre les structures.

En dépit de ces difficultés, il est possible d'aboutir à quelques conclusions : le village s'est créé semble-t-il par étapes, de façon spontanée, et non sous l'effet d'un plan d'aménagement préétabli. La trame de l'urbanisme était initialement assez lâche. Dans les années qui suivirent immédiatement la construction du temple, aux environs de 10 de notre ère, existaient, au sud du temple plusieurs ensembles dont les façades semblent avoir été alignées :

a) une petite construction carrée de 8 x 8 m à l'emplacement des futures boutiques 4 et 5 (comptées à partir du sud) du secteur 2.

b) au sud de celles-ci, probablement une autre file de boutiques, précédée d'un portique, large de 3,5 m, dont la façade nord a été reconnue en 1997. À défaut d'indice stratigraphique, la datation haute proposée pour cet ensemble se fonde sur des arguments d'ordre architectural, et sur la symétrie absolue de cette structure et de la future file de boutiques, bientôt construite, semble-t-il, à son imitation immédiatement au nord. La façade, comme nous l'avons déjà signalé, est alignée sur la façade du temple, mais non sur la voie, qui diverge fortement. Il semble donc que cette construction, comme la précédente, ait été conçue avant la mise en place du tracé définitif de la voie. L'appareil utilisé pour la construction du portique plaide également en faveur d'une datation très proche de celle du temple. On remarque en effet que le muret du portique est édifié dans le même petit appareil régulier à joints tirés au fer que les murs du temple (nous n'avons jamais ren-

contré cet appareil ailleurs sur le site), et que la base de pilier du portique a été réalisée dans la même pierre et aux mêmes dimensions (58 x 58 cm) que les piliers latéraux des boutiques ouvertes dans la façade est de l'enceinte du temple.

c) C'est un peu plus tard, peu avant le changement d'ère qu'une construction barlongue, large d'un peu plus de 5 m fut élevée au sud du temple (fig. 6). Elle était séparée de celle-ci par un espace laissé libre, plus que par une rue à proprement parler, large de 8 m. Il est difficile de se faire une idée exacte de la fonction de cet ensemble dont les limites au sud ne sont pas connues. Les deux pièces qui le composent étaient-elles des boutiques ou procédaient-elles d'un habitat en îlots longilignes conforme à la tradition indigène ? C'est une question à laquelle nous ne sommes pas en mesure de répondre.

C'est en fait dans la première moitié du premier siècle de notre ère, et durant celle-ci entre 15 et 50, du règne de Tibère à celui de Claude, que le site a connu son plus grand développement. Le matériel de cette période est de loin le plus abondant en tous points non seulement de ce site, mais de l'ensemble des sites périphériques que nous avons pu identifier à l'intérieur du Parc. Dans le village proprement dit, les vestiges occupent alors un front continu sur le versant ouest de la voie : une "maison" aux murs ornés de peintures ("en plumes de paon") avait été découverte entre les secteurs 2 et 4 (fig. 1, b)¹³. La trace encore bien visible des fouilles de Clergues permet d'en matérialiser l'emplacement, demeuré lunaire, mais non le plan.

Les restes les plus significatifs de cette période sont représentés par une série d'au moins 6 boutiques de 8 x 4 m, qui furent élevées aux environs de 15 de notre ère sur l'emplacement d'une construction antérieure, qui fut alors arasée. Ce complexe semble avoir été entièrement réalisé à l'imitation de celui qui se trouve immédiatement au sud, et en est symétrique. Ces critères conditionnent l'identification de ce dernier complexe avec une file de boutiques qui serait antérieure à celle-ci.

Les boutiques qui nous intéressent, les seules dont l'identification soit certaine, s'ouvriraient sur la voie par une baie large de 3 m, et étaient précédées d'un portique profond de 3,5 m, comme celui découvert en 1997 plus au sud, et sans doute constitué, comme lui, de poutres de bois verticales disposées sur des bases, ici maçonnées et non plus monolithes. Une partie importante des cloisons intérieures paraît avoir été réalisée, au moins dans les



Fig. 8 - Vue du four au nord des boutiques (P. Arnaud).

deux boutiques les plus méridionales, en pisé. Les murs, aux élévations de maçonnerie, des boutiques 4 et 5, correspondant à la reconstruction de la structure antérieure, étaient ornées de peintures murales composés de simples cadres à bordure noire, doublée à l'intérieur d'un filet rouge, sur fond blanc (fig. 9). Dans la pièce 4, sur la partie haute des cadres, courait une inscription latine peinte, qui comprenait au moins trois lignes, mais qui reste trop fragmentaire pour livrer un sens (fig. 12). Les plinthes décrites par Clergues n'ont jamais existé : elles proviennent d'un autre ensemble décoratif présent uniquement en remblai dans la pièce 4.

D'après Clergues, des constructions, non datées à ce jour, se situaient quelques mètres à l'amont de ces boutiques. Il y a vu deux angles de murs, qu'il a portés sur son plan, mais dont nous n'avons pu retrouver la trace. Diverses découvertes nous permettent d'imaginer un habitat doté d'un certain standing. Nous avons déjà évoqué l'existence d'une mosaïque à petites tesselles noires et blanches, probablement au sud de la voie. La boutique 4 a également livré un remblai constitué pour l'essentiel de peintures murales durant la phase de récupération des matériaux de l'ensemble du site et en vue de l'exhaussement du sol. Ces peintures sont infiniment plus soignées que celles des murs des boutiques :

polychromes, elles comportent 3 couches d'enduit au lieu d'une. Elles appartiennent à quatre lots différents tirés de constructions sans doute voisines en cours de destruction. On y trouve en effet deux décors monochromes rouges bien distincts, comportant des éléments de plafond et des encadrements de fenêtres, un décor moucheté sur fond blanc rosé, et un décor polychrome de second style finissant, caractérisé par de fins candélabres.

L'activité économique de ce village semble avoir été assez variée. Si rien n'évoque, dans les zones fouillées, la présence d'exploitations agri-

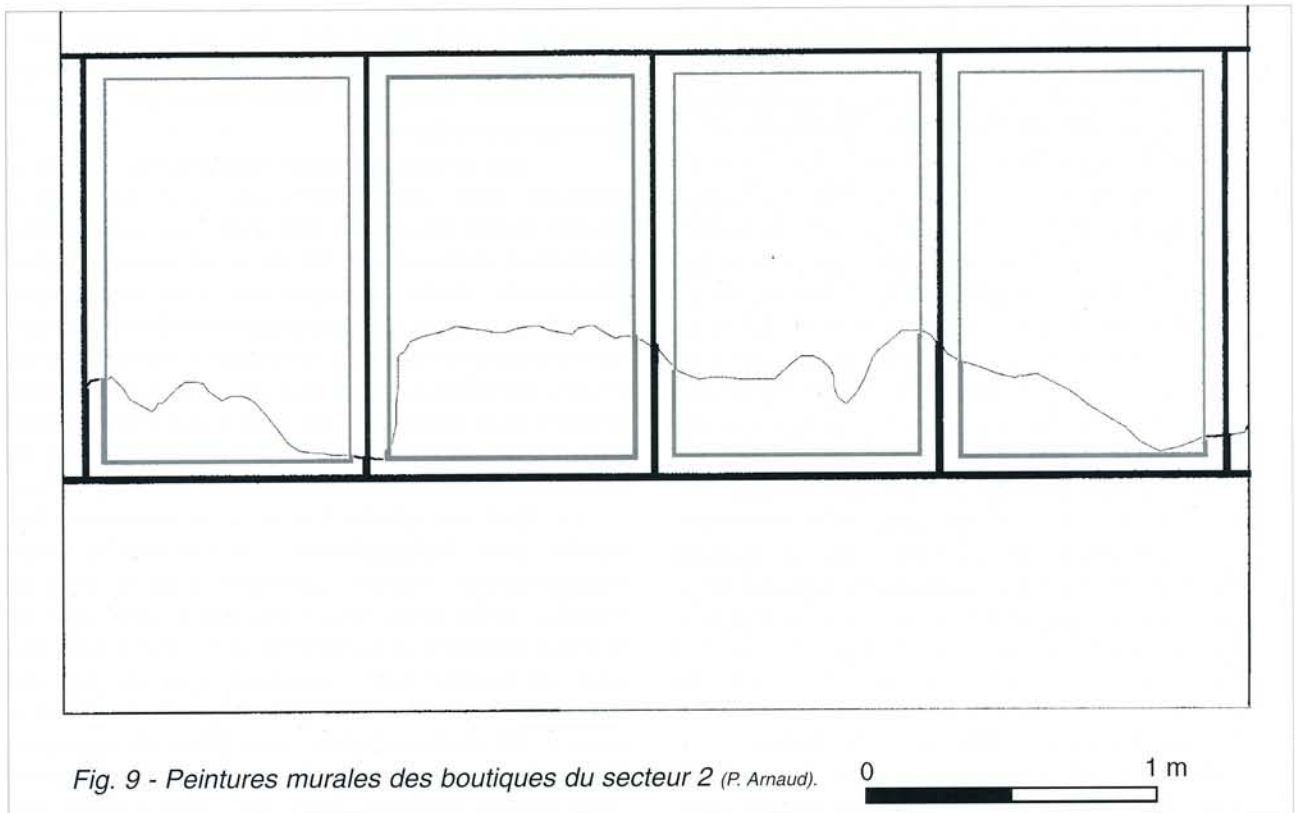


Fig. 9 - Peintures murales des boutiques du secteur 2 (P. Arnaud).

coles – on est en particulier sensible à l'absence à peu près générale de *dolia* –, celles-ci ne devaient pas être très éloignées, à en juger par la présence d'éléments de pressoir et de broyeur à olives en remploi dans les constructions de la période suivante découvertes en 1997. Les plus proches du village devaient également être assez modestes, car les dimensions de la meule (ainsi que du fond de cuve découvert à proximité) de *trapetum* (30 cm de diamètre) sont inhabituellement faibles. A tout prendre, l'agriculture caractérise vraisemblablement les sites périphériques extérieurs au noyau principal reconnu sur le site, ou limitrophes de celui-ci. En dépit de la proximité de la mer, qui a laissé des traces dans l'alimentation (murex, coques, arapèdes), la pêche est peu attestée à ce jour sur le site : à notre connaissance, un seul hameçon a été découvert depuis le début des fouilles, et aucun plomb de ligne ne paraît avoir jamais été exhumé.

L'essentiel de l'activité de ce village paraît avoir résidé dans l'artisanat. La production la plus visible est celle de la céramique. Si aucun four de la période n'a été découvert, les fouilles de 1996 ont retrouvé, mêlés dans les mêmes fosses, les éléments de ces fours (parois, pilettes circulaires évidées) et surtout des ratés de cuisson de vases datables de la première moitié du I^{er} s. de notre ère. On peut en inférer que le site a produit certainement des céramiques¹⁴(fig. 10) à parois fines caractérisées par une pâte sableuse grise ou rose (selon le degré et le mode de cuisson), dont les formes se rattachent au répertoire habituel de la période julio-claudienne, ainsi que des céramiques dites "claires engobées", à vernis rouge peu épais, sans oublier les céramiques communes à pâte claire (fig. 10 f, 11 b). Il est à peu près établi également que l'on y a produit une variante des cruches kaoliniques de type Goudineau 1 (fig. 11 a).

Le tissage paraît également avoir tenu une grande place dans l'économie du site. Le seul secteur 2 a livré une quarantaine de pesons de métier à tisser (dont plus de trente dans les seules boutiques), que Rogers et Olivier avaient également trouvés, en quantités bien moindres, dans la boutique à l'angle nord-est du temple. La typologie de ces pesons, qui seront bientôt l'objet d'une publication spécifique, la cartographie des trouvailles de pesons analogues, apparemment toujours littorales, et l'absence quasi-totale de fusaiöles incitent à penser plutôt au tissage du lin, notamment pour la voilerie, qu'à celui de la laine, sauf à réduire tous ces pesons à des poids de filets de pêche, ce qui semble peu raisonnable.

Enfin, la découverte en 1997, dans le remblai situé devant les boutiques, de pièces

d'os inachevées atteste la présence d'un atelier de tabletterie qui explique probablement la découverte par Clergues de nombreuses épingles et instruments de toilettes en os dans les boutiques.

Pour la période julio-claudienne, on est donc en présence d'un site assez typique de quantité de sites gaulois et britanniques, notamment le village gallo-romain de Pignans, dont les fouilles vont prochainement commencer, et qui constitue un exemple géographique plus proche de nous. L'urbanisme s'y est développé linéairement le long d'une voie et d'un temple, de façon d'abord assez lâche, puis avec une densité et une homogénéité croissantes, mais toujours aux seuls abords de la voie. Comme on le constate sur les sites plus septentrionaux, il est caractérisé par la présence de nombreux noyaux satellites discontinus de bâti, apparemment plus ruraux, comme ceux qui se trouvent sur environ 800 m de front sur les pentes et le sommet de la colline au nord-ouest de l'étang ; comme eux, il est également caractérisé par des activités artisanales, en particulier la fabrication de poteries. Les seules différences que l'on note avec ces sites tiennent à la proximité d'un important bassin de consommation – celui d'Antipolis –, qui dépasse largement les besoins de l'autoconsommation et peuvent justifier la production de céramiques vouées à l'exportation (telles que les kaoliniques), et de la mer qui peut avoir favorisé le développement de certaines productions (tissage de voiles ; tuiles vouées à l'exportation).

4) ABANDON ET RÉOCCUPATIONS DU SITE.

Sur tous les gisements archéologiques repérés dans les limites du Parc Départemental de Vaugrenier, le matériel julio-claudien est très largement dominant, on l'a dit. Le matériel antérieur ou postérieur, sans être totalement absent, n'est présent que dans des quantités peu significatives. C'est donc pour l'essentiel durant cette période que le site paraît avoir connu sa phase d'occupation principale. La seule période totalement absente dans le matériel recueilli jusqu'à ce jour – à l'exception des monnaies, nous aurons l'occasion d'y revenir dans d'autres pages¹⁵ – est le dernier tiers du premier siècle, soit, *grosso modo* l'époque flavienne. L'immense majorité des pièces est antérieure à 50, mais quelques faciès céramiques, peu nombreux, sont postérieurs à cette date, sans qu'il soit permis de trancher. Le seul matériel typique de la seconde moitié du I^{er} s. présent sur le site est assez rare, et appartient alors au début de cette période, mais tous les

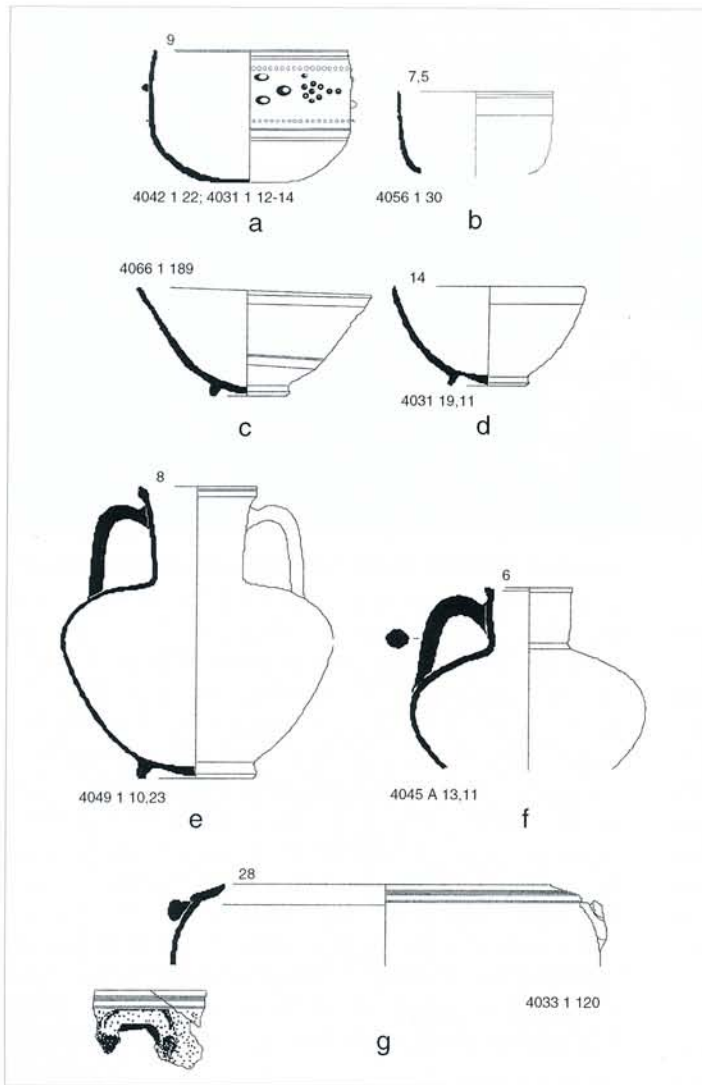


Fig. 10 - Diverses céramiques provenant de Vaugrenier : a-b) bols à parois fines et pâtes grise sableuse ; c-e) céramique claire engobée ; f) céramique commune à pâte claire ; g) marmite tardive (et détail).

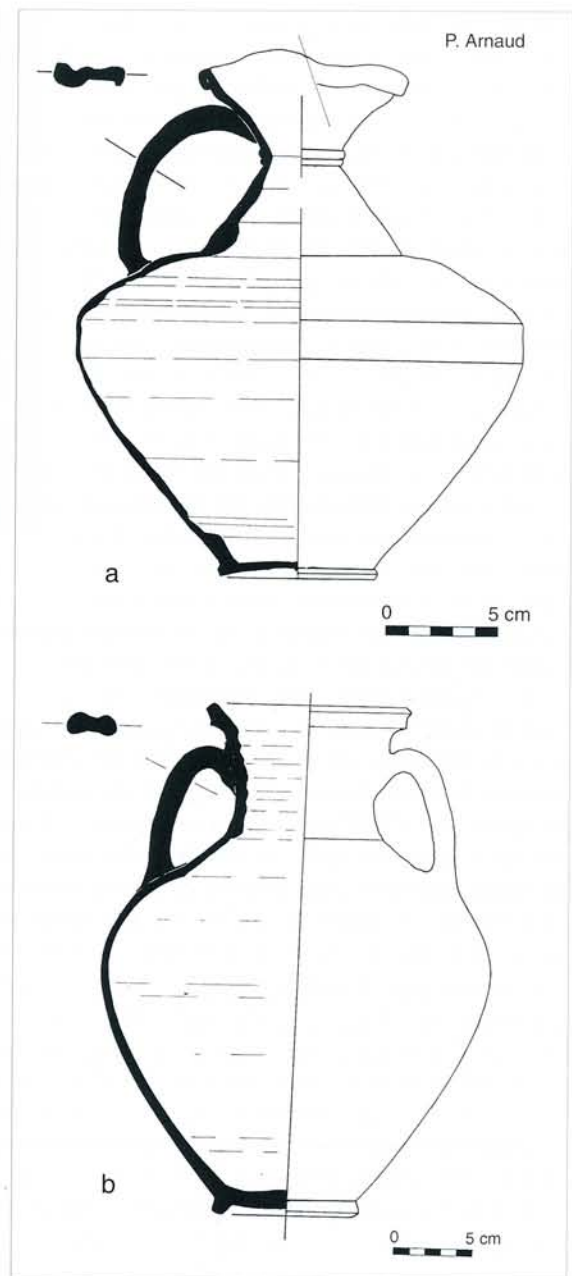


Fig. 11 - a) céramique kaolinique ; b) amphorette, pâte claire.

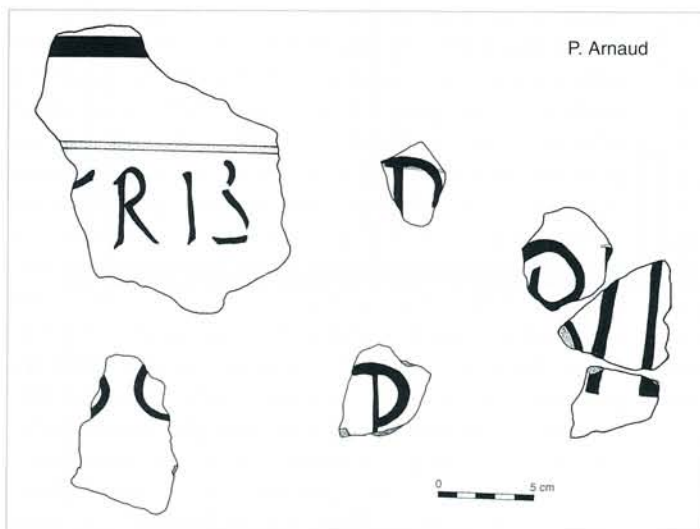


Fig. 12 - Fragments d'une inscription peinte provenant des boutiques du secteur 2.

types les plus caractéristiques, et normalement les plus abondants, de la période flavienne font défaut. Le site paraît donc avoir été occupé jusque vers le milieu ou la fin des années 60 seulement¹⁶.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire¹⁷, les combats consécutifs à la mort de Galba, dont Tacite nous a conservé le souvenir et qui affectèrent probablement l'essentiel de la zone côtière, au printemps de l'année 69 de notre ère, ont laissé des traces matérielles sur le site. Des projectiles attestent en tout cas l'existence d'une bataille vers le milieu du I^{er} s. de notre ère sur ce site. Elle a sans doute eu un rôle déterminant dans l'abandon radical et brutal du site et de ses abords.

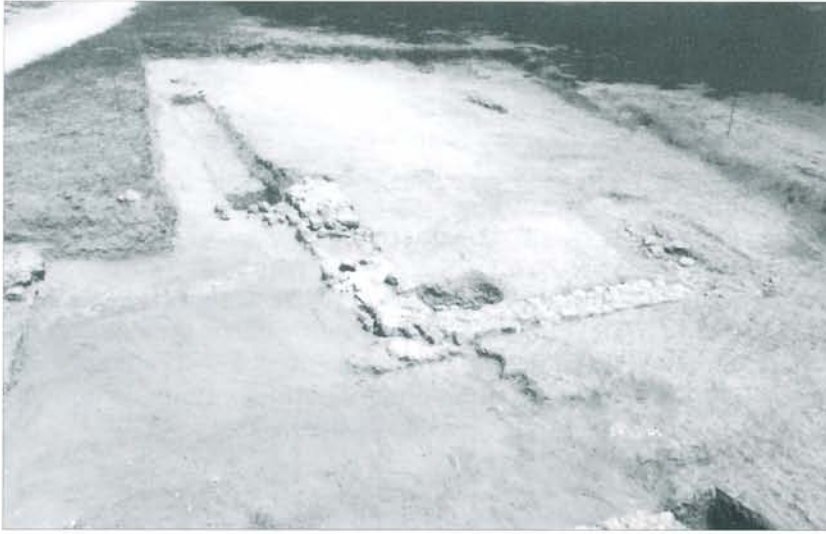


Fig. 13 - La voie romaine réoccupée par une construction tardive (vue du sud).

Cette phase d'abandon semble avoir duré jusque vers la fin du I^{er} s., sauf peut-être sur le site de la "Maison gréco-ligure" (plan 1, n° 1). C'est dans des bâtiments en ruines que se réinstallèrent, durant le II^e s., des fours de potiers (fig. 8), dont les productions semblent s'être limitées à des amphores gauloises et à des tuiles non estampillées. L'un de ces fours a occupé la seconde boutique à partir du sud. Un autre, bien difficile à dater, car il avait été fouillé deux fois avant notre arrivée, mais postérieur au précédent, a réoccupé la cinquième et la sixième boutique. C'est également durant la seconde moitié du II^e s., ou au début du III^e s., que l'ancienne voie fut réaménagée, probablement en aire de séchage pour les pièces destinées aux fours, qu'un chemin plus modeste (correspondant au rechapage de la voie remarqué devant le temple en 1996, et daté au plus tôt du II^e s. par une monnaie de Domitien caractérisée par un frai très important) fut aménagé dans les anciens portiques précédant les boutiques pour conduire à la ferme qui fut probablement alors érigée au sud du site, le côté du portique étant transformé en porte charretière. A l'est de cette porte charretière, la construction fut prolongée par un mur lié à la terre derrière lequel a été trouvé, en remblai dans une fosse qui a détruit tous les niveaux antérieurs à son comblement, un matériel sans cohérence, étagé du I^{er} au VI^e s., parmi lequel figurent les fragments d'une bonne demi-douzaine de *dolia*, signe de la présence d'une exploitation agricole.

Plus à l'est, deux tranchées perpendiculaires signalent probablement la récupération au XX^e s. des murs d'une construction plus ancienne contemporaine de celle-ci. A une date indéterminée, qui, sur la base du matériel dis-

ponible, ne saurait être antérieure à la seconde moitié du II^e s., mais qui pourrait être sensiblement postérieure (une datation du IV^e s. n'est pas à exclure), le secteur 2 paraît avoir pris l'aspect d'un petit hameau : la voie ancienne est réoccupée par des constructions diverses, séparées des anciennes boutiques par un nouveau chemin, qui aboutit à la porte charretière de la nouvelle construction établie au sud, elle-même séparée de celles qui occupent l'ancienne voie par un chemin ou une ruelle orienté est-ouest.

La réoccupation durant cette période paraît néanmoins être demeurée assez marginale et reste limitée à la partie du site la plus proche de l'étang. Les amphores, les formes spécifiques de sigillée claire, et la céramique africaine de cuisine, qui constituent les marqueurs les plus caractéristiques du II^e s. et du début du III^e s. sont en effet assez rares dans les zones fouillées, et plus encore en prospection ; quant aux mon-

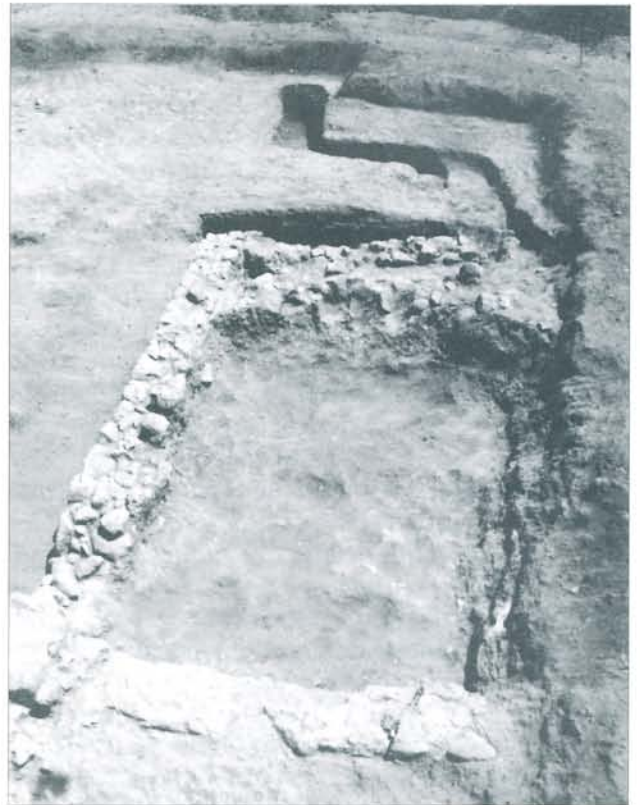


Fig. 14 - Construction tardive à l'est du portique découvert en 1997. Noter, en bas à gauche, la base du portique, et en bas de l'image, le mur du portique.

naies contemporaines, quoiqu'elles correspondent aux émissions les plus abondantes de l'histoire de l'Empire, elles sont entièrement absentes du site (cf. tableau 2). Ce qui est à l'évidence un signe de la marginalité. L'essentiel du bâti ancien semble alors occupé par des nécropoles à inhumation : c'est le cas dans le secteur 4¹⁸, et sous la maison du gardien (fig. 1, b et c). Ces nécropoles soulignent la présence probable d'autres pôles d'habitat à proximité (deux établissements au moins du II^e s. sont connus à proximité : sous le château de Vaugrenier, et à proximité de l'héliport (fig. 1, n°10).

Sans être très abondant, le matériel des III^e, IV^e et V^e s., voire du VI^e s., est également bien présent dans tout le secteur 2, qui semble avoir été occupé de façon continue même si les sigillées claires D et dérivées de sigillées paléochrétiennes sont bien rares. On aurait pourtant tort de conclure nécessairement à une occupation continue de ce secteur, et plus encore de l'ensemble du site, quoique la rareté des céramiques fines ne nous permette guère d'affiner la chronologie. Les seuls témoins du III^e s. sont, comme ceux du II^e s., limités aux abords de l'étang. L'absence quasi-totale de monnayage de la dynastie constantinienne, qui constitua l'essentiel de la circulation monétaire du IV^e s., incite par ailleurs à ne pas exagérer l'ampleur de l'occupation du IV^e s. Il semble néanmoins, que le matériel de la fin du IV^e s. et du V^e s., présent dans des dépotoirs ou des remblais dans toutes les zones fouillées par nos soins, signale une réelle reprise du site, surtout au V^e s., avec réoccupation des structures anciennes dans toutes les parties du site fouillées à ce jour. (fig. 5, bas), même si la réalité des structures bâties nous échappe. Dans le secteur 2, l'ensemble des vestiges visibles semble avoir été encore occupé, et devait présenter sensiblement le même aspect qu'à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. Le mur occidental des boutiques est même remonté à une date postérieure à 383-387 (monnaie du règne de Théodose, Valentinien II, Arcadius dans la maçonnerie).

Sans avoir résolu toutes les questions, les quatre campagnes que nous avons conduites avec nos étudiants et ceux de l'Université jumelle de Jena ont permis de soulever un coin du voile qui obscurcissait l'histoire de ce site. Beaucoup resterait à faire pour comprendre ce site dans sa globalité, à l'heure où, le programme pluriannuel étant achevé, nous tournons nos truelles vers une autre agglomération secondaire d'un type bien différent. Pour l'instant, il reste acceptablement protégé par son statut de Parc Départemental, et peut rester en sommeil aussi longtemps qu'il n'est pas menacé. Un passé proche a montré

que ce statut n'était pas un rempart absolu contre les destructions, et encore moins contre le pillage des manieurs de détecteurs de métaux. Nous faisons appel à la bonne volonté de tous pour que le patrimoine archéologique du Parc et de ses abords, dans un espace convoité par plus d'un promoteur, ne soit pas l'objet de destructions accidentelles ou conscientes, et pour qu'après l'exposition qui permettra au grand public d'observer le matériel recueilli durant ces quatre années, il soit possible de lui présenter les vestiges eux-mêmes, que, chaque année, nous avons dû réenfouir après la fouille...

* Nous voudrions associer à cet article B. Jégouzo et E. Pellegrino qui ont pris une part essentielle à la conduite de la fouille et à l'élaboration des conclusions.

¹ voir bibliographie ci-dessous.

² 1978 ; 1981.

³ nous tenons à remercier particulièrement messieurs Goffi et Pradelli, ainsi que notre ancien collègue J. Ducat, qui nous a aimablement remis une copie du rapport rédigé à l'issue de ses sondages.

⁴ Coupry, 1981 ; Coupry & Giffault, 1982.

⁵ 1973, 182 sq. et fig. 9. La coupe est-ouest jointe au rapport n'est pas moins fantaisiste.

⁶ 1973, 182.

⁷ 1973, 182 : « 0 m : terre végétale (...), 0 m 30 - 0 m 40 d'épaisseur, stérile ; 0 m 40 : terreau brun 0 m 35. Nombreux tessons (...) amas de *tegulae* (...) ; 0 m 75 : niveau de décombres et d'incendie, stérile, épaisseur 0 m 30 ; 1 m 05 : épaisseur de terre jaunâtre de 0 m 40 ». Comme c'est le cas de toutes les coupes de Clergues sur ce site, les élévations ont été systématiquement surestimées (il convient de les réduire d'un facteur 2 environ).

⁸ 1973, p. 165.

⁹ C. BRENOT, 1990.

¹⁰ 1973, 184, fig. 12, en haut à droite.

¹¹ Rogers, 1978.

¹² 1973, p. 179.

¹³ Information orale due à la courtoisie de M. GOFFI.

¹⁴ Sur ce point, cf. l'article d'E. PELLEGRINO à paraître dans la livraison 1997 des Mémoires de l'IPAAM.

¹⁵ C'est un effet de la durée nécessaire à l'alimentation du marché en monnaie. On a ainsi pu mesurer qu'une monnaie de bronze met une bonne quinzaine d'années à gagner d'Italie le sud de la Gaule. Ainsi s'explique l'absence des monnaies de Néron, et celle de monnaies de Vespasien, en contradiction totale avec les données de la céramique. L'absence totale de numéraire du second siècle s'expliquerait également bien si le redémarrage du site coïncidait avec la réduction du volume des frappes à partir du règne de Commode.

¹⁶ Paradoxalement, l'absence de monnaies de Néron confirme cette datation.

¹⁷ Arnaud, 1996.

¹⁸ Clergues signale la destruction de nombreuses tombes lors des travaux de 1934 dans ce secteur. Une tombe de cette période contenant les restes d'une petite fille avait été découverte par Clergues une dizaine de mètres au sud du secteur 3, selon une information orale de M. Goffi.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD P., "Témoins d'une bataille à Vaugrenier", Mémoires de l'IPAAM, XXXVIII (1996), p. 23-44.
 BRENOT C., "Le monnayage de Marseille de la fin du IIIe s. à 49 av. J.-C.", dans P.-M. DUVAL, J.-P. MOREL, Y. ROMAN (éd.), Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C., Colloque, Valbonne, 1986, (Supplément à la RAN, n° 21), Paris, 1990
 CLERGUES J.-H., La recherche archéologique à Antibes, les secrets de son sol, Centre de documentation du musée archéologique de la ville d'Antibes, Antibes, 1966, p. 42-54.
 CLERGUES J.-H., "Les fouilles de la plaine d'Antibes: Vaugrenier. Note préliminaires", RELig, 35, 1973 (= Hommage à F. Benoît, III), p. 171-188.

COUPRY J., "Le sanctuaire d'Aristée", Histoire et archéologie, les Dossiers, 57, octobre 1981, p. 33-34.
 COUPRY J. et GIFFAULT M., "La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (Ier s. av. J.-C.)", PP, CCIV-CCVII, 1982, p. 360-367.
 DENIZOT C., "Le rivage de Provence au temps des Ligures", RELig, 1957, p. 25.
 DONNADIEU M. et COUSSIN, RA, XXXIII, 1929, p. 69,
 DUGAND J.-E., De l'Ægitta de Polybe au trophée de La Brague, Nice, 1970.
 OLIVIER A. et ROGERS G., Le monument de Vaugrenier, dans RAN, XI (1978), p. 143-193.
 OLIVIER A., Le temple monumental de Vaugrenier, dans Histoire et Archéologie - Les Dossiers, n° 57 (oct. 1981), p. 79-81.
 POLLINO A., Les fouilles d'Antibes, Antibes, 1983, p. 21.

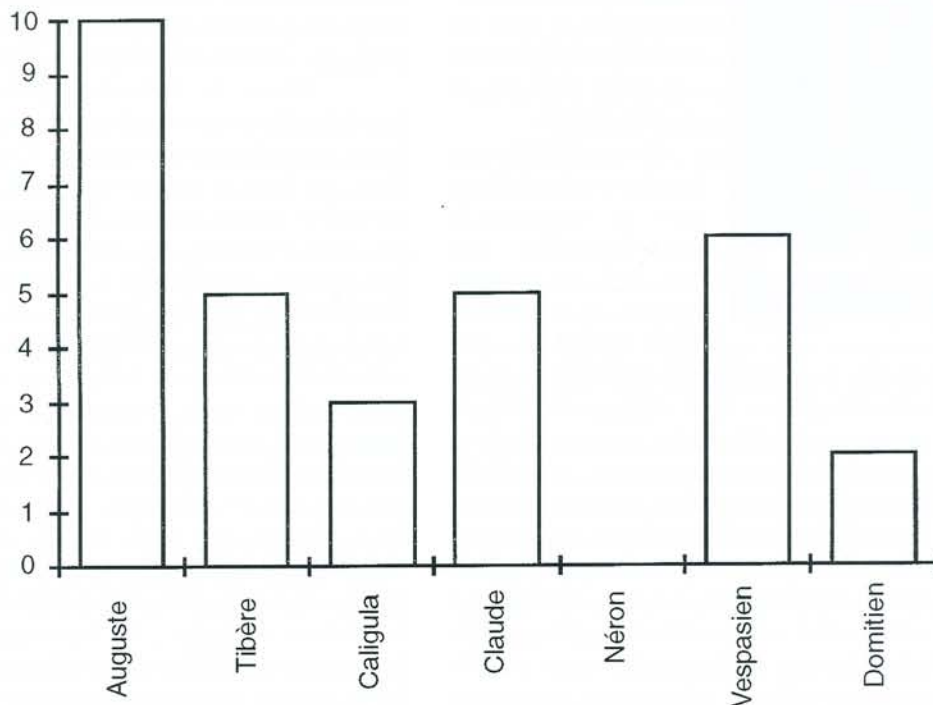


Tableau 1 - Répartition des trouvailles monétaires du 1^{er} siècle.

Tableau 2 - Répartition par demi-siècle des trouvailles monétaires.

